



Engagements de la SEM4V dans le Contrat de Ville d'Albertville

Intentions et objectifs

En étant partenaire du contrat de ville, la SEM4V va pouvoir contribuer aux réflexions et actions menées pour améliorer le cadre de vie de ses locataires en contribuant aux projets de rénovation et de revitalisation du Quartier Prioritaire de Ville.

En lien avec les collectivités du territoire, la SEM4V participera aux projets visant à améliorer la sécurité dans les quartiers et renforcer le sentiment de bien-être des habitants.

La SEM4V continuera d'être proactif et stratégique dans la transformation des quartiers notamment de la Contamine et du Champ de Mars.

En intégrant ces objectifs et en convergeant avec les politiques publiques, la SEM4V pourra maximiser son efficacité et l'impact de ses actions tout en contribuant à un développement territorial harmonieux et durable.

Engagements

La SEM4V s'engage à soutenir et participer aux axes suivants du contrat de ville d'Albertville :

- **Soutenir les jeunes dans leur parcours éducatifs d'insertion et d'autonomie** à travers la prise en charge/encadrement des loyers des associations d'accompagnement à la scolarité, la réalisation de chantiers éducatifs et la mise en place de clauses d'insertion.
- **Prévenir le non recours aux droits** à travers l'accompagnement numérique des locataires avec un atelier "inclusion numérique".
- **Accéder aux soins et à une alimentation saine** à travers la prise en charge/encadrement des loyers des associations de proximité comme l'épicerie solidaire et la création locaux à destination de professionnels de santé au rez-de-chaussée des Tours Sainte Thérèse.
- **Poursuivre l'amélioration du cadre de vie** par la poursuite de l'organisation des diagnostics en marchant 2 fois par an dans le QPV ; les contrôles de nettoyage réalisés, la réfection régulière des parties communes par des associations d'insertion.
- **Assurer la tranquillité résidentielle des habitants** avec l'embauche de 2 gardiens supplémentaires dès 2024, le partenariat avec les Polices municipale et nationale, la participation aux réunions GPO et l'organisation régulière de réunions de pieds d'immeuble.

Dans les cadre de la Convention d'utilisation de l'abattement TFPB, la SEM4V s'engage à :

- renforcer la présence de personnels de proximité,
- renforcer l'entretien des parties communes et les remises en état des logement,
- favoriser les actions de « vivre ensemble ».

Pour permettre le suivi et l'évaluation des actions en politique de la ville La SEM4V s'engage à la transmission annuelle de quelques indicateurs clés permettant de mesurer l'évolution :

- du profil des habitants du QPV (âge, composition et situation familiales, nationalité, plafond de ressources, activités professionnelles)
- de l'offre locative (taille des logements, taux de vacance, nombre de locaux à destination des associations ou de services de proximité pour les habitants)
- du nombre de réhabilitations réalisées (logements, montées, halls, ...)
- ...